



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 mai 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 18/2024	Chez Bouchut – validation de la phase PRO/DCE et lancement de la consultation des entreprises	Approuvée à l'unanimité
Délibération 19/2024	Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Approuvée à l'unanimité
Délibération 20/2024	Dissolution du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire du Collège de Saint Dier d'Auvergne	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 17 mai 2024.

Karine JONCOUX, Maire

